

MERCREDI 12 MARS 2014

Procès-Verbal d'une session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Boileau, tenue dans la salle du Conseil, située au 702, chemin de Boileau, à Boileau, Québec, le mercredi 12 mars 2014 à 20 heures. Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Henri Gariépy

SONT PRÉSENT :

Wayne Conklin	Pierre Auclair
Harold Linton	Marie-Ève Dardel
Nicole Blondin	

EST ABSENT : Yan Montpetit

Mathieu Dessureault, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

Aucun contribuable n'assiste à la séance.

Le maire soumet à madame et messieurs les conseillers l'ordre du jour déposé par le secrétaire-trésorier à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. L'ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Adoption du procès-verbal du 12 février 2014 — séance régulière
4. Dépôt du rapport financier de l'exercice financier 2013.
5. Période de questions.
6. Affaire en cours.
7. Rapports.
 - 7.1. Rapport du Maire.
 - 7.1.1 Rapport des activités du Maire pour le mois.
 - 7.2. Rapport de la secrétaire-trésorière adjointe
 - 7.3. Rapports de l'inspecteur municipal
 - 7.3.1. Dépôt des travaux à faire en mars.
 - 7.3.2. Rapport de voirie du mois de février.
 - 7.4. Rapport de l'inspecteur en bâtiment & environnement.
 - 7.4.1. Dépôt du rapport du mois de février
8. Finances
 - 8.1. Pour adopter les comptes fournisseurs du mois de février 2014.
9. Correspondance
10. Affaires nouvelles
 - 10.1. Pour l'octroi d'une subvention au Club de la Bonne Entente de Boileau
 - 10.2. Pour une indexation du salaire de M. Serge Proulx
 - 10.3. Pour nommer les représentants pour le Carrefour de l'information
 - 10.4. Pour nommer un responsable pour le programme Accès-Logis.
 - 10.5. Pour mandater le directeur général afin de pouvoir parapher l'entente de cueillette des ordures avec St-Émile-de-Suffolk (secteur Ipperciel).

- 10.6. Pour approuver et entamer les procédures concernant la liste des immeubles devant être vendus pour défaut de paiement de taxes.
- 10.7. Pour autoriser le secrétaire-trésorier ou un représentant à enchérir et acquérir certains immeubles, mis en vente pour défaut de paiement de taxes.
- 10.8. Pour l'achat de drapeau officiel.
- 10.9. Pour la participation à l'activité-bénéfice de la Fondation de Santé Papineau.
- 10.10. Pour une demande d'appui financière à la MRC Papineau pour la PROMA.
- 10.11. Pour entamer une démarche dans le but d'élaborer une politique familiale.
11. Période de questions.
12. Clôture de la séance.

1. OUVERTURE

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 20 h

14-03-046

2. POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour.

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

L'ordre du jour, ci-dessus décrit soit adopté tel que présenté

Adoptée à l'unanimité les conseillers.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 FÉVRIER 2014— SÉANCE RÉGULIÈRE

ATTENDU que les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du procès-verbal du 12 février 2014, séance régulière l'ayant reçu au moins sept jours avant la tenue de cette séance;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

Le procès-verbal de la séance régulière du 12 février 2014 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-03-047

4. POUR ACCEPTER LE RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2013

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le secrétaire-trésorier dépose le rapport financier de la municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013. Les vérificateurs Charlebois et Gratton, CPA inc. expliquent ledit rapport et répondent aux questions des membres du conseil.

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

Ledit rapport financier soit accepté, déposé aux archives de la municipalité et qu'une copie soit envoyée au Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT).

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. AFFAIRES EN COURS

7. RAPPORTS

7.1 RAPPORT DU MAIRE

7.1.1 Monsieur le maire dépose son rapport des activités du mois.

7.2 RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Au mois de février 2014, des dépôts ont été effectués pour un montant de 94 388.94 \$ et nous avons des chèques postdatés d'une valeur de 2038.21 \$

7.3 RAPPORT DES TRAVAUX DE VOIRIE

7.3.1 DÉPÔT DES TRAVAUX À FAIRE EN MARS

M Mathieu Dessureault dépose une liste des travaux de voirie pour le mois de mars 2014, lequel sera classé aux archives # 102-102-02.

7.3.2 RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS FÉVRIER 2014

M Mathieu Dessureault dépose un rapport des travaux de voirie effectué pour le mois de février 2014, lequel sera classé aux archives # 102-102-03

7.4 RAPPORT DE L'OFFICIER MUNICIPAL RESPONSABLE DES BÂTIMENTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

M Mathieu Dessureault dépose un rapport de l'officier municipal responsable des bâtiments et de l'environnement, pour le mois de février 2014, lequel sera classé aux archives # 102-102-04.

8. FINANCES

14-03-048

8.1. POUR ADOPTER LES COMPTES FOURNISSEURS DU MOIS DE FÉVRIER 2014

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

Les comptes à payer du mois de février 2014 d'une somme de 90 329.19 \$ soient payés, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à débiter les affectations budgétaires concernées du budget 2014.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-03-049

9. CORRESPONDANCE

Monsieur Mathieu Dessureault dépose la correspondance.

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le maire Henri Gariépy
et **RÉSOLU**

QUE :

La correspondance soit soumise pour considération séance tenante :

ET QUE :

Les sujets à traiter soient inscrits aux affaires nouvelles.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

10. AFFAIRES NOUVELLES

14-03-050

10.1. POUR L'OCTROI D'UNE SUBVENTION AU CLUB DE LA BONNE ENTENTE DE BOILEAU

ATTENDU que la Municipalité considère important d'épauler financièrement le Club de la Bonne Entente;

ATTENDU qu'une demande d'aide a été formulée par le Club de la Bonne Entente dans le but d'obtenir une aide financière pour défrayer les coûts représentés par le renouvellement du permis de boisson;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité octroie une aide financière de 410 \$ au club de la Bonne Entente de Boileau

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Abstention : M. Wayne Conklin s'abstient de voter

14-01-051

10.2. POUR UNE INDEXATION DU SALAIRE DE M. SERGE PROULX

CONSIDÉRANT que les employés réguliers de la Municipalité ont tous obtenu une indexation de leurs traitements salariaux de l'ordre de 1 %;

CONSIDÉRANT que M. Proulx n'est pas un employé régulier, mais qu'il est appelé à travailler environ deux jours par semaine à titre d'employé sur appel sur une base plus ou moins régulière;

POUR CES MOTIFS

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

Monsieur Serge Proulx voit son salaire horaire indexé de 1 % et ce, rétroactivement depuis la première période de paie de 2014 au même titre que les employés réguliers, par souci d'équité.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-01-052

10.3. POUR RÉAFFIRMER LES REPRÉSENTANTS POUR LE CARREFOUR DE L'INFORMATION.

ATTENDU l'élection d'un nouveau Conseil de Boileau suite aux élections municipales du 3 novembre dernier;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil de Boileau réaffirme M. Henri Gariépy et Mme Nicole Blondin en tant que représentants auprès du Carrefour de l'Information pour la municipalité de Boileau.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-01-053

10.4. POUR NOMMER UN RESPONSABLE POUR LE PROGRAMME ACCÈS-LOGIS.

CONSIDÉRANT l'intérêt du Conseil de mettre en places des unités de logements destinés aux gens et familles à faibles revenus sur le territoire de Boileau;

CONSIDÉRANT que le programme Accès-Logis Québec vise justement à aider au démarrage de projets d'habitations communautaires destinés pour les ménages à revenus faibles ou modestes;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Ève Dardel

et **RÉSOLU**

QUE :

La municipalité de Boileau nomme, par la présente, Monsieur le conseiller Harold Linton comme personne responsable pour piloter le dossier d'Accès-Logis Québec et ce, dans le but d'examiner et d'élaborer un projet visant la mise sur pied de logement pour les ménages à revenu faible ou modeste à Boileau.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-01-054

10.5. POUR MANDATER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL AFIN DE PARAPHER L'ENTENTE DE SERVICES POUR LA CUEILLETTE DES ORDURES ET LE RECYCLAGE AVEC ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK (SECTEUR IPPERCIEL)

ATTENDU que la Municipalité de Boileau a proposé une entente de service pour la cueillette d'ordures et du recyclage dans le secteur de l'Impasse Ipperciel;

ATTENDU que cette entente a été approuvée par l'entremise de la résolution No 14-02-037 du Conseil de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité de Boileau mandate son directeur général, en la personne de Mathieu Dessureault, pour signer les documents officialisant l'entente de service.

ET QUE :

Le montant prévu de 300 \$ de même que, la présente résolution, soit envoyés à la municipalité de St-Émile-de-Suffolk.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Résolution envoyée à St-Émile-de-Suffolk le 2014-03-14

14-03-055

10.6. POUR APPROUVER ET ENTAMER LES PROCÉDURES CONCERNANT LA LISTE DES IMMEUBLES DEVANT ÊTRE VENDUS POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES.

Le secrétaire-trésorier soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières et autres deniers dus à la Municipalité, en date du 12 mars 2014, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

Ledit état soit et est approuvé par le Conseil et que le directeur général et secrétaire-trésorier, soit et est enjoint de prendre les procédures requises aux fins de faire vendre par la MRC de Papineau tous les immeubles de la municipalité de

Boileau dont les taxes foncières et autres impositions qui les grèvent n'ont pas été payées se retrouvant sur la liste soumise au Conseil.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-03-056

10.7. POUR AUTORISER LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER OU UN REPRÉSENTANT À ENCHÉRIR ET ACQUÉRIR CERTAINS IMMEUBLES, MIS EN VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES.

ATTENDU que la municipalité de Boileau peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales, et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

ATTENDU que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement de taxes et ce, selon la résolution numéro 14-03-055;

ATTENDU que ce Conseil croit opportun d'autoriser le secrétaire-trésorier ou un représentant à enchérir et acquérir certains immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

Conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise le secrétaire-trésorier ou un représentant à enchérir et acquérir pour et au nom de la Municipalité, certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 12 juin 2014 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-03-057

10.8. POUR L'ACHAT DE DRAPEAU OFFICIEL

ATTENDU que la Municipalité de Boileau doit renouveler son inventaire de drapeaux municipaux, provinciaux et fédéraux;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Ève Dardel
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité de Boileau procède à l'achat de 12 drapeaux de la Municipalité au prix de 75 \$ chaque (+taxes et transports) et de 5 drapeaux du Québec et du Canada (40 \$ chaque) auprès de l'entreprise l'Étendard.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Commande effectuée le 2014-03-21

14-03-058

10.9. POUR LA PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ-BÉNÉFICE DE LA FONDATION DE SANTÉ PAPINEAU

ATTENDU qu'une activité de financement au profit de la Fondation de Santé de Papineau se tenait le 26 février dernier

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité défraie l'inscription au coût de 100 \$ de Monsieur Henri Gariépy pour participer à l'évènement.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-03-059

10.10. POUR UNE DEMANDE D'APPUI FINANCIER À LA MRC DE PAPINEAU POUR LA PROMA

CONSIDÉRANT que la Société pour la Protection du Bassin Versant de la Rivière Maskinongé (PROMA) a été constituée en corporation à but non lucratif, le 26 avril 2010;

CONSIDÉRANT que la mission de l'organisme est la protection et la mise en valeur de la rivière Maskinongé,

CONSIDÉRANT que les objectifs de la PROMA visent :

- L'harmonisation de la réglementation pour la protection des rives de la Maskinongé,
- La création d'une banque de données,
- La création d'un réseau de parcs le long de la rivière;

CONSIDÉRANT que l'Organisme des Bassins Versants des Rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) est l'entité administrative reconnue pour assurer la gestion intégrée de l'eau de ce territoire;

CONSIDÉRANT que 7 municipalités réparties dans trois MRC; Laurentides, Papineau et Argenteuil font partie de la PROMA incluant les municipalités de Boileau et Lac-des-Plages;

CONSIDÉRANT que les municipalités membres contribuent financièrement annuellement à des actions découlant des objectifs de la PROMA;

CONSIDÉRANT que la PROMA a procédé à une caractérisation des rives de la Maskinongé au coût de 24,424 \$ en 2012/2013;

CONSIDÉRANT que le conseil des maires de la MRC des Laurentides a nommé un représentant pour siéger à l'organisme de bassin versant PROMA (Rés. No 2014-01-6032) en plus de verser un montant de 5,000 \$ à la PROMA (Rés.No 2014.01.6032) ;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil a versé en 2013 un montant de 2,000.00 à la PROMA pour l'étude de la caractérisation des rives. (Rés.13-10-368)

CONSIDÉRANT que la MRC de Papineau verse un montant annuel de 3,500 \$ à l'OBV RPNS et que jusqu'à ce jour, celui-ci n'a rien versé à la PROMA malgré des demandes à cet effet.

CONSIDÉRANT que la MRC de Papineau investit des sommes importantes dans le P.D.I. de la rivière Petite Nation et de la rivière des Outaouais en plus des sommes versées à l'OBV RPNS.

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Monsieur le conseiller Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil de la MRC de Papineau nomme un représentant pour siéger au conseil d'administration de la PROMA.

QUE :

Le Conseil de la MRC de Papineau octroie une aide financière à la PROMA étant donné que 2 municipalités, Boileau et Lac-des-Plages font partie des sept municipalités fondatrices et se situent dans la MRC de Papineau.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Résolution envoyée à la PROMA et à la MRC de Papineau le 2014-03-17

14-03-060

10.11. POUR ENTAMER UNE DÉMARCHÉ DANS LE BUT D'ÉLABORER UNE POLITIQUE FAMILIALE.

CONSIDÉRANT que le Conseil de municipalité de Boileau est interpellé par l'objectif d'établir un cadre commun d'action et de prise de décision pour soutenir et favoriser les familles au sein de sa communauté;

CONSIDÉRANT que la Municipalité vise, par cette démarche, favoriser l'épanouissement des familles d'aujourd'hui, mais aussi celles de demain en leurs proposant des outils afin d'améliorer leur qualité de vie;

CONSIDÉRANT que la démarche de mise en œuvre d'une politique familiale vise à mettre en valeur et soutenir l'organisation sociale que représente la famille;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Ève Dardel
et **RÉSOLU**

QUE :

La municipalité de Boileau entame la démarche officielle auprès du ministère de la Famille dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre une politique familiale.

QUE :

Le directeur général, en la personne de Mathieu Dessureault, soit autorisé, en tant que mandataire délégué, à formuler une demande dans ce sens de même qu'à signer la convention d'aide financière ou tout autre document connexe relatif à la démarche pour l'élaboration d'une politique familiale.

ET QUE :

Le Conseil de Boileau nomme par la présente, monsieur le conseiller Pierre Auclair en tant que responsable des questions familiales (RQF) dans le cadre de la démarche en cours.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

14-03-061

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

La présente séance soit et est levée à 21 : 10

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Monsieur Henri Gariépy
Maire

Mathieu Dessureault
Secrétaire-trésorier

Lors de la séance plénière du 4 mars 2014, tenue de 9 h à 12 h, étaient présents le maire M. Henri Gariépy et les membres suivants :

Nicole Blondin Ian Montpetit Marie-Ève Dardel
Wayne Conklin Pierre Auclair Harold Linton

Le secrétaire-trésorier, Mathieu Dessureault était également présent.